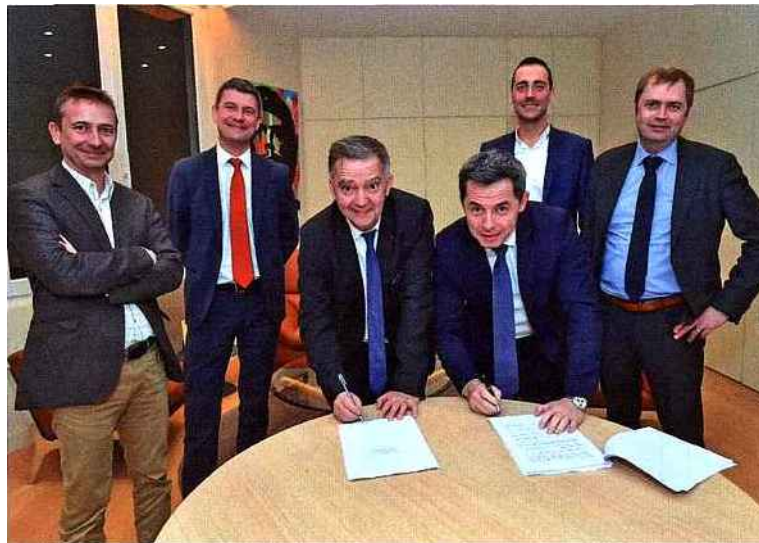




Traitement thermique de terres polluées Serpol collecte pour une cimenterie Vicat



De gauche à droite : Alain Dumestre, directeur général de Serpol ; Rodolphe Revel, directeur administratif et financier de Vicat ; Guy Mathiolon, Pdg de Serfim Groupe ; Didier Petetin, directeur général délégué du groupe Vicat ; Vincent Desroches, directeur de Terenvie ; Stéphane Rutkowski, directeur des énergies et ressources alternatives pour le groupe Vicat.

En décembre 2017, un accord a été conclu entre Serpol (Serfim dépollution) du groupe Serfim et le groupe Vicat. Le projet commun consiste à créer une première plateforme de valorisation de terres non inertes, Terenvie. Elle vise à valoriser les gisements fonciers de la vallée de la chimie, au sud de Lyon. Le partage des rôles est simple. En amont, Serpol collecte et transfère les terres polluées sur la plateforme collaborative de travail. En aval, Vicat Éco-Valorisation intègre et valorise cette nouvelle matière première, des

terres polluées, en substitution partielle des ressources naturelles afin de fabriquer des ciments. Le passage dans le four de la cimenterie épure les matières organiques et récupère les matières minérales qui entrent dans la composition du clinker. Le développement et la mise en exploitation de la plateforme, prévus pour fin 2018, s'établiront sur le terrain Ramboz, qui se situe à côté de la raffinerie de Feyzin et loué par la Métropole. Ce marché des terres polluées est estimé à 5 Mt/an à traiter en France.